

Handwritten: 23750

L'allergie au cheval continue à progresser chez l'enfant dans le Nord de la France. A propos de 71 observations

L'allergie au cheval paraissait stable chez l'enfant dans notre région : une à cinq observations nouvelles par an de 1980 à 1988. Dès le début de 1989 nous remarquons un nombre accru de nouveaux cas et pouvons rapporter 56 observations découvertes jusqu'à fin décembre 1990 [1].

Cette progression s'est accentuée en 1991, avec 15 nouveaux cas. Nous avons donc relevé 71 observations en 12 ans, 42 garçons (59 %) et 29 filles, d'âge variable mais, lors du diagnostic, dix enfants ont moins de cinq ans.

Les signes cliniques constatés sont surtout oculaires (58 %) mais aussi : asthme (51 %), rhinopathie (39 %), signes cutanés (18 %).

Tous ces enfants ont des prick-tests très nettement positifs. 62 p. cent ont un diamètre supérieur à 10 mm. De même la recherche d'IgE spécifiques est supérieure à la classe 2 dans 97 p. cent des cas.

Presque tous ces enfants ont des sensibilisations associées :

- acariens 57 (80 %)
- graminées 46 (65 %)
- chat 44 (63 %)
- chien 23 (32 %).

Un seul enfant a une monosensibilisation au cheval.

Les circonstances de déclenchement sont variables :

soit présence d'un cheval au domicile ou dans la famille,

soit contact indirect par un membre de la famille faisant de l'équitation.

Les signes cliniques surviennent parfois dès le premier contact connu (au moins 13 enfants).

Chez certains enfants handicapés le contact avec les animaux fait souvent partie d'une thérapeutique globale, en particulier la pratique du poney, on a proposé même le terme d'« équithérapie ». Quatre enfants ont vu, lors de ces séances, survenir des crises d'asthme sévères. Il faut donc être prudent et s'enquérir des antécédents allergiques éventuels chez de tels enfants.

L'attitude thérapeutique est simple car la relation entre exposition au cheval et signes cliniques est évidente pour la famille. L'éviction est le plus souvent réalisable. Une hyposensibilisation spécifique n'a été instaurée que pour quatre enfants, en association avec d'autres allergènes. Il a été employé initialement des extraits très dilués. Les doses ont pu ensuite être augmentées sans déclencher de réactions d'intolérance.

Parmi les Equidés, le cheval (*Equus caballus*) est l'espèce la plus représentative. Le poney fait partie de cette espèce. Le « cheval » est un allergène puissant où l'on a individualisé trois fractions allergisantes : Eq.C. I, II et III. Cette allergie était très fréquente il y a 30 ans puis s'était estompée. La recrudescence actuelle paraît liée au développement des clubs hippiques dans notre région et aux contacts précoces des enfants avec les poneys. A l'opposé, des crises d'asthme survenant en centre hippique peuvent très bien relever d'une allergie aux graminées ou aux moisissures atmosphériques.

RÉFÉRENCES

1. Lelong M., Castelain M.C., Bras C. et coll. - Recrudescence de l'allergie au cheval chez l'enfant ? A propos de 56 observations récentes. *Pédiatrie*, 1992, 47, 55-58.

M. LELONG *, M.C. CASTELAIN, C. BRAS,
J.P. DRAIN, J.C. LEONARD, M.N. ROBBERECHT,
Y. LIBESSART, P. THELLIEZ, R. MIERSMAN

* Service de Pédiatrie, Centre Hospitalier,
62307 LENS CEDEX.

Travail du CAP NORD (Club d'Allergologie Pédiatrique de la région Nord-Pas-de-Calais) : Lens - Lille - Saint-Quentin - Valenciennes - Berck - La Madeleine - Boulogne-sur-Mer.